

Avis voté à la séance plénière du 11 décembre 2019

# Les défis de l'éducation aux médias et à l'information

## Déclaration du groupe de l'artisanat

Combien d'informations avons-nous reçues et relayées depuis 24 heures, que ce soit par les médias traditionnels, par nos connexions sur le Net ou encore par nos centaines de contacts via les réseaux sociaux.

Faire le tri et aborder avec recul ce flot ininterrompu d'informations, n'est pas chose aisée.

Ainsi se propagent chaque jour, grâce au numérique, une multitude d'informations où se côtoient des faits avérés et vérifiés, des rumeurs sans incidence ou malveillantes, mais aussi des informations distillant des théories complotistes ou servant des idéologies diverses.

L'effet démultiplicateur des réseaux sociaux et l'anonymat des émetteurs, ou encore les algorithmes utilisés par les plateformes numériques sont autant de facteurs qui peuvent influencer la perception de l'information et contribuer le cas échéant à manipuler les opinions, avec le risque de déstabiliser la démocratie, surtout dans un contexte de méfiance envers les médias traditionnels et les Institutions.

Lutter contre ces dérives par la réglementation est complexe, à la fois sur un plan juridique et pratique, mais aussi parce qu'il est impératif de préserver le principe constitutionnel de liberté d'expression.

Dès lors, il est essentiel de donner aux citoyens les outils leur permettant d'analyser l'information, d'exercer leur esprit critique et de faire preuve de vigilance et de responsabilité face aux stratégies de désinformation.

À ce titre, l'Éducation aux médias et à l'information peut jouer un rôle crucial. Or, sa diffusion reste bien trop modeste comparée aux implications que peut avoir le fonctionnement actuel de l'information sur la qualité du débat démocratique.

Il s'agit donc de développer ce levier que représente l'Éducation aux médias et à l'information, tant au regard du public visé que des actions conduites. C'est l'objectif de cet avis et le groupe de l'Artisanat le soutient pleinement.

Il importe tout d'abord de renforcer son enseignement de l'école au lycée, en donnant aux équipes éducatives, la formation et les supports pédagogiques nécessaires et en leur permettant de

s'appuyer sur des partenariats avec d'autres acteurs reconnus pour leur compétence ou leur expérience.

Il importe par ailleurs de développer l'Éducation aux médias et à l'information à l'attention de tous les publics, et pas simplement des jeunes, en visant les adultes y compris les personnes âgées.

Pour à la fois toucher toutes ces personnes et agir sur l'ensemble du territoire, les bibliothèques comme les Espaces publics numériques sont des vecteurs à privilégier.

Enfin, l'efficacité de l'Éducation aux médias et à l'information suppose de démultiplier les interventions en ce domaine ; d'où l'importance d'organiser une bonne coordination des initiatives autour d'une stratégie claire arrêtée par les pouvoirs publics et dotée de moyens adaptés.

Le groupe de l'artisanat approuve les préconisations de l'avis et le votera.

Mais au-delà de la place qu'il convient d'accorder à l'Éducation aux médias, le groupe de l'artisanat tient à souligner que d'autres objectifs doivent être poursuivis en parallèle. Il faut d'une part, agir résolument pour améliorer les résultats des élèves dans la compréhension de l'écrit en fin de scolarité obligatoire, condition indispensable à une bonne analyse de l'information ; il faut d'autre part, accentuer la pression sur les GAFAs au niveau européen pour rendre plus tangible leurs engagements dans la lutte contre la désinformation.